



La Gazette de Tavel

JOURNAL ILLUSTRÉ

Avril 2022

RÉDACTION, ADMINISTRATION & ANNONCES
Rue du 19 mars 1962 - 30126 Tavel

RÉDACTION :
Service communication de la Mairie



LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

Chers concitoyens,

Lors de la parution du dernier numéro, nous nous faisons relais de l'appel aux dons pour l'Ukraine et pour

venir en aide aux populations qui se trouvaient confrontées à une situation que nous ne pouvions pas imaginer.

Aujourd'hui le printemps arrive et les premiers beaux jours ne doivent pas nous faire oublier que rien n'est terminé en Ukraine et que si les conséquences liées à ce conflit nous impactent, il n'y a rien de comparable avec la détresse quotidienne des populations sur place.

Nous ne devons pas relâcher nos efforts de soutien tant financier que matériel auprès des organisations humanitaires mobilisées, autant qu'il est possible de le faire.

A ce sujet, je tiens à remercier les personnes qui se sont inscrites pour accueillir des réfugiés ainsi que tous ceux qui dès les premiers jours ont répondu en apportant des dons en mairie ; deux familles sont dès à présent accueillies à Tavel, soit 13 personnes dont 7 enfants scolarisés.

Notre commune, l'Agglo du Gard Rhodanien, le Département du Gard, sont également les acteurs mobilisés en premier lieu pour apporter l'aide utile à ces populations pour répondre à un besoin urgent ; la région et l'État viennent aussi soutenir ces actions. A ce jour notre département a déjà accueilli plus de 400 réfugiés.

Souhaitons vivement qu'une solution soit rapidement apportée à ce conflit qui nous a fait prendre conscience du risque d'escalade vers une crise étendue au reste d'une Europe qui a su se montrer finalement unie.

A un moment où certains prônent un « Frexit » et un repli sur soi, il semble évident qu'une action commune est d'une efficacité implacable par rapport à une multiplication de décisions isolées voire nationalistes.

Ces événements nous amènent aussi à la politique locale par la voie des problèmes liés au coût de l'énergie.

Dernièrement Monsieur Jean François CARENCO, Directeur de la CRE (Commission à la Régulation de l'Énergie) appelait à réduire dès maintenant nos besoins énergétiques, notamment en électricité afin d'éviter un possible « blackout » cet hiver !

C'est pourquoi il appartient à chacun de prévoir et d'organiser un fonctionnement visant à l'économie. Nous le mettons en place dans nos usages au niveau municipal et il y a un secteur où nous allons réduire nos besoins : c'est celui de l'éclairage public.

Nous avons déjà expérimenté une phase d'extinction d'éclairage durant le premier confinement et ce besoin de réduire fortement notre consommation nous amène plus tôt que prévu à mettre en place un éclairage réduit qui sera bénéfique à la fois sur le plan écologique et sur le plan économique...

Toujours sur le plan local, en anticipation aux futurs travaux sur la traversée du village, nous avons réalisé un travail assez conséquent sur le chemin de TOURTOUIL vers l'aire d'autoroute. Cet itinéraire, que beaucoup empruntent, servira de délestage lors des travaux à venir qui impacteront à un moment donné le centre village.

Les deux premières tranches de ces travaux se situeront sur la route de la Commanderie et les plans du projet global seront affichés en mairie et consultables par tous.

Nous avons actuellement un chantier de rénovation sur les murs de l'ancien cimetière. Cette action est menée par l'Agglo du Gard Rhodanien via un chantier d'insertion.

Cette mise en valeur des vieux murs en pierres de Tavel viendra s'intégrer dans les travaux de sécurisation, de rénovation et d'embellissement des voiries de l'entrée Est du village.

Les travaux de la maison des vins débutent. La première réunion de chantier a eu lieu le 29 mars. Les équipes des espaces verts sont également à pied d'œuvre pour les travaux de printemps.

L'opération d'entretien des voiries a été reconduite par la Société NEOVIA avec son procédé de rebouchage à chaud qui donne toute satisfaction.

Pour terminer sur une note printanière, malgré une remontée des cas de COVID, nous comptons sur votre participation lors de la balade poétique du 14 mai, même si vous ne venez qu'un instant... le thème étant l'éphémère...

Ce moment nous permettra de retrouver une convivialité mise à mal durant deux ans, puis viendra ensuite la fête des jardins le 11 juin et d'autres événements se profilent...

Bonne lecture à chacun d'entre vous.

Votre maire, Claude PHILIP

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 8h - 12h - 13h30 - 17h

Mardi : 8h - 12h

Mercredi : 8h - 18h non-stop

Jeudi : 8h - 12h - 13h30 - 17h

Vendredi : 8h - 12h

Contact : contact@mairiedetavel.fr

Permanence mutuelle intercommunale

Mardis 3 mai et 7 juin de 9h30 à 12h à la mairie

Rappel des dates Elections législatives

- Dimanche 12 juin 2022 premier tour

- Dimanche 19 juin 2022 second tour



Permanence agglo mobile

(place du marché)

Mardis 24 mai et 28 juin de 9H30 à 12H

Contacts et renseignements :

franceservices-agglo@gardrhodanien.fr - 06 79 58 66 16

Transition énergétique, tous acteurs ?

Le conflit en UKRAINE fait craindre une crise énergétique durable. En effet depuis novembre 2021, la France a eu un recours quasi systématique aux importations pour satisfaire la demande des foyers et des entreprises et ce compte-tenu de la baisse de la production nucléaire

Le risque de coupures ciblées, locales, temporaires et maîtrisées sont envisagées par RTE (Réseau de Transport d'Electricité) pointant ainsi la dépendance énergétique et la pénurie inquiétante qui se dessine pour notre pays.

Pour s'inscrire dans une démarche de développement durable et de transition énergétique, la mairie souhaite développer un projet de parc photovoltaïque qui se trouverait sur la zone de Campéy. Une grande partie se situerait sous les pylônes électriques pour éviter de défigurer la nature et la campagne mais aussi pour préserver la biodiversité.

La commune s'attache également à mieux gérer l'énergie de ses bâtiments publics et encourage tous les utilisateurs à porter une attention particulière à

l'impact de sa consommation. Parallèlement, elle passe ses installations en led, notamment l'éclairage public mais aussi le gymnase, la bibliothèque... installe de nouveaux dispositifs de contrôle du chauffage là où cela est nécessaire et fait réaliser des audits énergétiques pour enclencher progressivement des travaux de rénovation thermique dans les bâtiments publics.

L'intention politique se traduit en actions opérationnelles mais il reste une opération essentielle à enclencher qui concerne l'éclairage public.

L'extinction de l'éclairage public : une trame noire pour la biodiversité et le développement durable

La mairie a le projet d'installer un système de vidéoprotection qui se déroulera en plusieurs tranches. L'étude accompagnée par un cabinet spécialisé indépendant et par le groupement de gendarmerie du Gard est en cours. Les cahiers des charges devraient être livrés fin 2022, début 2023 ce qui permettra de solliciter les financeurs pour lever des subventions indispensables à la réalisation de cette action.

Les élus souhaitaient consulter la population et combiner l'installation de la vidéoprotection avec l'extinction de l'éclairage public mais la crise en UKRAINE et la dépendance énergétique s'invitent à la table de la concertation.

Le contexte actuel qui engage chacun à réviser sa démarche énergétique amène les élus à trancher pour que nous puissions contribuer à la nécessaire réduction de notre consommation. Le choix aujourd'hui est dicté par l'urgence d'une situation que nul ne peut ignorer. La municipalité espère que chacun comprendra les enjeux qui dépassent les clivages de « clans », les arguments portant sur le confort individuel... l'avenir est en jeu.

Pour terminer sur une note d'humour ... l'extinction de l'éclairage public qui sera proposé au vote du conseil municipal au mois de mai pour une application au 1er juin sera salué par tous les oiseaux du village qui nous feront plus d'oisillons, par vos nuits enchantées d'un sommeil réparateur qui améliorera votre humeur et votre santé, par les étoiles de la voie lactée qui brilleront plus que jamais... et tout ça grâce à vous !

Merci de votre compréhension, de votre soutien, de votre humanité !

AU SOMMAIRE - n°10 - Avril 2022

- P.1** Le mot de monsieur le Maire / Nouveaux horaires mairie / Agglo mobile / Transition énergétique
P.2-3 Village fleuri / « L'enclos des Cépages » / Qualité de l'air / Réunions Publiques / Solidarité Ukraine
 Carnaval / Côté Sport / Inspiration Artistique / Les gestes qui sauvent / Cycle piscine
P.4 Ça bouge à Tavel / Tavel sous les étoiles / Mot de l'opposition



La vie communale

La remise des prix Villages fleuris



22 communes du Gard labellisées «Villes et Villages fleuris» ont été récompensées le jeudi 7 avril 2022 à Nîmes.

Le label national « Villes et Villages fleuris » récompense en effet l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et leur stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal. La commune de Tavel a été récompensée, grâce à ses agents, pour son engagement. Merci au service espaces verts pour ce travail.

La commune de Tavel a été récompensée, grâce à ses agents, pour son engagement. Merci au service espaces verts pour ce travail.

Réunions publiques sur la redevance incitative...

compétence de l'Agglomération du Gard Rhodanien mais TOUS concernés par le développement durable !

RÉUNIONS PUBLIQUES

Ouvertes à tout le territoire, 12 réunions publiques d'information sur le passage à la redevance incitative.

Les communes concernées pour chaque réunion ainsi que le lieu (➔) où elles se déroulent sont indiqués ci-contre.

RÉDUISONS NOS POUBELLES

- 1** jeudi 7 avril 2022 de 18h à 20h
Cavillargues
Tresques
Saint-Pons-la-Calm
Le Pin, salle polyvalente
- 2** mardi 10 mai de 18h à 20h
Verfeuil
Saint-André-d'Olléargues
Saint-Marcel-de-Careiret,
salle polyvalente
Sabran
- 3** mercredi 11 mai de 18h à 20h
Monclus
Saint-André-de-Roquepertuis
Saint-Gervais,
salle des fêtes de la Coquillonne
La Roque-sur-Cèze
Saint-Michel-d'Euzet
Saint-Laurent-de-Carnols
Cornillon
Goudargues
- 4** mardi 17 mai de 18h à 20h
Lirac
Tavel
Saint-Laurent-des-Arbres,
salle Pierre Garcia
Saint-Genès-de-Comolans
Montfaucon
- 5** mardi 24 mai de 18h à 20h
Connaux
Saint-Victor-la-Coste,
salle Rond Mathieu
Saint-Paul-les-Fonts
Gaujac
- 6** mercredi 25 mai de 18h à 20h
Laudun-l'Ardoise,
salle Edith Piaf
- 7** mardi 31 mai de 18h à 20h
Saint-Nazaire
Venejan
Saint-Étienne-des-Sorts
Chusclan
Orsan
Codolet, salle polyvalente
- 8** mercredi 1er juin de 18h à 20h
Bagnols-sur-Cèze,
salle multiculturelle
- 9** mercredi 08 juin de 18h à 20h
Saint-Julien-de-Peyrolas
Saint-Paulet-de-Caisson
Carsan
Saint-Alexandre, salle polyvalente
- 10** mardi 28 juin de 18h à 20h
Pont-Saint-Espirit,
CitéZen - Caserne Pépin
- 11** mercredi 29 juin de 19h à 21h
Aigüeze
Le Garr
Laval-Saint-Roman
Saint-Christol-de-Rodières
Issirac
Salazac, salle polyvalente
- 12** mardi 5 juillet 2022 de 18h à 20h
réunion ouverte à tout le territoire et qui se tiendra à Bagnols-sur-Cèze, salle multiculturelle

Lotissement « Enclos des Cépages »

Qu'est ce qu'un bassin de rétention en lotissement ?

Un bassin de rétention est un réservoir d'eau artificiel. Ce type de bassin est conçu pour garder des parcelles de terrain spécifiques au sec en contenant le ruissellement des pluies jusqu'à ce que l'orage soit passé, après quoi il s'écoule lentement dans le sol. Il a été développé comme une alternative verte à l'utilisation des terrains riverains pour le stockage des eaux de pluie. On peut les trouver dans les lotissements ou les ensembles immobiliers pour éviter les inondations en cas de fortes pluies.

Nous voyons sortir de terre, les dernières constructions du lotissement de « l'Enclos de Cépages » situé entre le chemin de Vacquières et l'ancien chemin de Lirac, **qui reste privé à ce jour** ; suite à des pluies conséquentes au mois d'octobre 2021, les premiers habitants ont été confrontés à un problème de ruissellement.

Pour couper court aux tentatives de manipulation d'information qui sont si faciles et n'apportent rien de positif, nous tenons à donner tous les éléments qui permettront de mieux appréhender la situation !

Ce lotissement est équipé de deux bassins : un bassin de rétention situé du côté du chemin de Vacquières qui fonctionne bien, et un autre bassin dit « d'infiltration », situé du côté de l'ancien chemin de Lirac, qui connaît quelques problèmes...

Lors des fortes pluies qui ont touché notre commune l'automne dernier, il est apparu clairement un dysfonctionnement de ce bassin qui n'a pas infiltré et qui a fonctionné en rétention pure. Vu qu'il doit infiltrer, il n'a pas de système de surverse ni de débit de fuite comme le bassin de rétention classique situé de l'autre côté, il a donc débordé sur la chaussée et les terrains voisins.

Il faut savoir que le projet initial prévoyait un système de récupération d'eau raccordé au second bassin ce qui aurait évité ce problème. Les services de l'état ont refusé ce principe et ont imposé deux bassins non raccordés et deux fonctionnements différents. Le bassin d'infiltration de plus grande capacité est prévu pour accepter une partie des eaux des voiries du lotissement, et une partie des eaux de la voirie de l'ancien chemin de Lirac.

Le cabinet d'étude de l'aménageur avait attiré l'attention des services de l'état sur le fait que le sol ne permettrait pas d'infiltrer mais ce système a été imposé et réalisé comme prévu.

Alors, suite aux débordements du mois d'octobre, les services de l'état sont venus sur place constater les dégâts, puis une seconde fois en décembre.

Depuis, rien n'a vraiment avancé. La mairie acceptera la rétrocession des voiries comme prévu, uniquement, lorsque ces équipements seront en capacité de répondre à un fonctionnement normal. Dernièrement, après contact avec le service hydraulique de la DDTM, le maire a eu confirmation d'un arrêté préfectoral qui serait adressé à l'aménageur. Le contenu n'est pas connu.

RETROCESSION – De quoi parle-t-on ?

La rétrocession porte généralement sur des terrains en nature de voirie ou d'espace vert situés dans un lotissement et qui appartiennent à l'ensemble des copropriétaires.

Dans l'hypothèse où l'ensemble des copropriétaires envisage de céder ces terrains à la commune et pour qu'un avis favorable puisse être donné à cette demande de rétrocession, il faut d'une manière générale que cette rétrocession relève d'un intérêt général. Elle concerne par exemple une voirie qui permet les retournements de poids lourds, un éclairage public, des places ou placettes ...

Un état des lieux est alors réalisé par la commune et l'EPCI en charge de l'eau et l'assainissement et si tout est conforme à la réglementation, il est décidé une rétrocession.

venter ou de nouvelles mesures à mettre en place mais déjà si vous souhaitez mieux comprendre ce dispositif, nous vous invitons à rejoindre les réunions publiques organisées par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien.

En attendant 2023 ... les plans B à étudier

1. Nous vous rappelons la présence de composteurs collectifs dans lesquels vous pouvez déposer les matières organiques : épluchures, légumes et fruits périmés mais pas d'agrumes, ni coquilles d'œufs, ni viande et poisson car il faut penser aux proches voisins et aux rats et souris qui pourraient s'inviter !

Ils se trouvent :
- Entre les 2 écoles sur le parking, derrière les longrines
- Parking du Temple

Il suffit de s'inscrire auprès de la CAGR qui vous fournira un bio seau et un mode d'emploi.

2. Vous avez la possibilité d'être doté d'un composteur individuel par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien pour un coût minime de 20 €

3. Vous pouvez aussi adopter des poules qui mangent TOUT et vous feront de bons œufs !



Contact

prevention.dechets@gardrhodanien.fr

04 66 90 58 00

La redevance incitative est la contribution demandée à l'utilisateur pour utiliser le service public des déchets. Cette redevance n'est pas un nouvel impôt, mais va venir remplacer l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), impôt local uniquement basé sur la valeur locative du logement.

La redevance incitative sera plus juste que la taxe actuelle puisque la facturation sera en lien avec la production réelle de déchets des usagers. Les poubelles jaunes ne sont pas concernées puisqu'elles permettent de séparer le recyclable des déchets organiques ou autres.

Certains perçoivent cette nouvelle mesure comme une contrainte inadaptée et injuste, d'autres y entrevoient la formidable opportunité de pousser chacun à mieux trier ses déchets et donc à prendre conscience de son impact sur l'environnement.

Il y aura sûrement des calages à trouver pour les cas particuliers, des solutions à in-

La vie au village

Un formidable élan de solidarité pour soutenir la crise UKRAINIENNE !

Que sont devenus vos dons ?

Les Tavellois se sont mobilisés pour soutenir la crise en UKRAINE. De nombreux dons ont permis de contribuer à un convoi en partance pour la Moldavie, un autre pour la Pologne. Parallèlement plusieurs familles ont proposé des offres de logements pour les réfugiés qui souhaiteraient s'installer dans notre village. Et grâce à eux, la commune a déjà accueilli 13 personnes.

Le 1er convoi, c'est Martial qui l'a organisé. A l'aller, il a transporté vos dons et ceux des communes associées et au retour il comptait permettre à une famille de sortir d'un camp pour rejoindre TAVEL où un loge-

ment indépendant était disponible. Aux dernières nouvelles, les familles consultées sur place ont préféré rester à proximité de leur pays.

Le 2^{ème} convoi, c'est Fabrice et Philippe qui l'ont initié, deux Tavellois très touchés par cette crise terrible. Ils ont transporté les derniers colis en Pologne et ont ramené 3 personnes dont 2 qui s'installeront à Tavel. Merci à eux 3 pour ces magnifiques initiatives.

La solidarité à TAVEL est toujours au rendez-vous. La mairie remercie petits et grands pour cet élan de générosité.



CARNAVAL au périscolaire !

Dans le cadre de l'accueil périscolaire, les enfants ont préparé Carnaval pour pouvoir à minima avoir l'accessoire indispensable de cette fête. Ils ont appris que c'est au Moyen Age que le masque a commencé à être utilisé ce qui permettait en toute discrétion de devenir anonyme et donc, de profiter de tous les plaisirs de la fête, quel que soit sa condition sociale. Les matériaux de récupération ont été privilégiés, agrémentés de plumes, de strass... Les animatrices ont accompagné les enfants pour diversifier les modèles selon les âges, les goûts, démontré qu'avec presque rien, on peut inventer, créer, innover et pour un super résultat avec en plus la note plaisir qui était au rendez-vous.



Côté sport, la course vers la victoire

Julien FAYOLLE

Arrivé à Tavel à l'âge de 6 ans, Julien Fayolle a grandi sur la commune en suivant avec ses deux sœurs Marie et Candice les traces de leurs parents Bernard et Josiane, tous deux sportifs de haut niveau dans le domaine de la course à pied.

Grâce à son physique, son mental, son envie de se surpasser et son goût de la victoire, Julien a suivi quotidiennement un entraînement afin d'atteindre ses objectifs.

A 35 ans, Julien multiplie les podiums sur les courses du département. Il est sélectionné régulièrement au championnat de France, grâce à ses temps records : 10 km en 32 minutes et 30 secondes. Il se prépare au marathon de Valencia en Décembre.

En attendant ce rendez-vous, Julien travaille au service des sports de la ville d'Orange, et entraîne l'équipe d'athlétisme du Pontet.

Julien et Emma sa compagne, elle aussi sportive de haut niveau sont les heureux parents de Sully et d'Alba qui vient tout juste de voir le jour. Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à cette petite fille qui suivra sans aucun doute les traces de ses parents.



L'Homme qui plantait des arbres ...

Inspiration artistique en CMI, avec Nathalie SAYN, enseignante



Après avoir visionné le film d'animation « L'homme qui plantait des arbres », adapté de la nouvelle de Jean GIONO, les enfants ont observé la forme et la taille de différents arbres et échangé sur la force de la nature et sur l'impact que l'homme a sur elle.

Chaque élève s'est alors identifié au personnage de l'histoire en choisissant l'arbre qui l'inspirait le plus : « Moi, si j'étais Elzéard BOUFFIER, le berger héroïque, je planterais »



Les prochaines dates des gestes qui sauvent ... et si c'était vous ?

Le 18 mars et le 24 derniers, les formations « gestes qui sauvent » prises en charge entièrement par la municipalité ont affiché complet.

Les participants (adolescents et adultes) ont pu ainsi apprendre différents gestes essentiels pour porter secours : alerter, prendre en charge la victime avant l'arrivée des secours. Mise en position latérale de sécurité, points de compression, massage cardiaque, utilisation du défibrillateur sont autant d'exercices que les participants ont pu effectuer durant 2 heures.

Vu le succès rencontré sur ces deux sessions, Monsieur le Maire et son équipe ont décidé de proposer deux nouvelles sessions courant mai.

Pour votre information et parce que chaque seconde compte pour sauver une vie. Sachez que la commune de Tavel est équipée de 5 défibrillateurs :

- Un positionné devant la porte d'entrée de la Mairie accessible à tous
- Un positionné au gymnase
- Un positionné au stade
- Un positionné à l'école élémentaire
- Un mobile positionné à la piscine durant l'été.

Ces défibrillateurs, contrôlés régulièrement par une équipe spécialisée sont destinés aux adultes mais également pour les enfants.

Leur utilisation est simple et guidée.



Les prochaines dates :

Vendredi 6 mai 2022 18h30 - 20h30

Vendredi 13 mai 2022 18h30 - 20h30

Renseignements et inscription au 04.66.50.04.10

Cycle piscine au mois de juin pour les enfants des écoles élémentaire et maternelle

La mairie, pour la 2^{ème} année, organisera avec les enseignants un cycle piscine au mois de juin pour permettre à tous les enfants scolarisés à TAVEL de savoir nager avant l'entrée en classe de 6^{ème}.



Ça bouge à Tavel !

SAISON PISCINE 2022
du 4 juin au 4 septembre 2022

BONNET OBLIGATOIRE

Mardi au Vendredi
12h00 à 19h00
Samedi au Dimanche
13h00 à 19h00

Fermeture le lundi

ouverture soumise aux contraintes sanitaires en vigueur

Vive le PRINTEMPS

Buvette sur place

TAVEL
Samedi 14 Mai 2022

Vide ta chambre!
Vêtements - jeux - deco - matériel puériculture...
Enfants/Ados

Salle des fêtes
Ouverture public : 8h30
Fin : 13h00

▲ Réservation exposants obligatoire :
apedetavel@laposte.net
Sms : 06 22 89 69 65
5 € la table - nombre limité

Organisé par l'APE de Tavel - Entrée gratuite

Vide ta chambre

le 14 mai

organisé par l'APE

Salle des fêtes de Tavel de 8h30 à 13h.
Donner une 2ème vie à des objets, vêtements, jeux, vaisselles... !

Réservation exposants obligatoire
apedetavel@laposte.net
06 22 89 69 65
5€ - places limitées

Un autre vide grenier sera organisé le 19 juin par l'association les Sylvestres

informations à venir

DÉMOCRATIE LOCALE
LE DROIT D'EXPRESSION
DE L'OPPOSITION

Non transmis

Les mercredis FOODTRUCKS ! Vos soirées d'été...

Animer vos soirées et vous faire découvrir différentes musiques du monde ont motivé une programmation variée et colorée que nous vous dévoilons en avant-première :

- 08 juin** - Jazz manouche avec Drom BLANCHARD & Pierre BERNON D'AMBROSIO
- 22 juin** - Rock, variétés, THE FOSTEUR'S
- 06 juillet** - Rock, variétés, AXXION
- 20 juillet** - Mexicaine (Chilenas, valse, cumbias...) avec FAN'Y SONGS
- 03 août** - Brésilien électro avec STEREO GUARANI
- 17 août** - Swing avec LITTLE GINGUETTE
- 31 août** - Gypsy latino avec CHORO CROCO



de 09h30 à 14h00

Fête des Jardins

Ateliers & Jeux pour Enfants - Mini ferme pédagogique - Bouffe

Samedi 11 juin 2022
Lavoir & jardins de la Condamine

La fête des jardins : samedi 11 juin 2022 de 9h30 à 14h

C'est le grand retour de la fête des jardins organisé par l'APE, l'Association des Parents d'Elèves et la mairie pour le bonheur des petits et grands.

Le programme :

- 9h30 - 12h :
- Petit déjeuner au jardin avec l'APE
 - Ateliers de création : peinture sur pots, couronnes de fleurs, moulins à vent... avec les animatrices du périscolaire
 - Course aux couleurs
 - Jeux : chamboule tout...
 - Maquillage enfants

12h - 13h : pique-nique tiré du sac
13h : sieste musicale avec le guitariste Pierre BERNON

Exposants :

- Bar permanent tenu par l'APE
- La Ferme des Zanimobiles
- Esat OSARIS : ventes de plantes au profit de l'association
- Stand : échange tes graines et tes plants
- CIVAM RACINES : conseils autour du jardinage bio
- Stand : infos pratiques sur le compostage

Appel aux propriétaires des jardins de la Condamine

Si des personnes acceptent d'ouvrir leur jardin pour parler de leurs démarches, techniques de jardinage, amour des plantes et ont envie de partager leur passion, merci de nous contacter au

04 66 50 04 10

contact@mairiedetavel.fr

Une signalétique vous sera remise.

Les animations à la bibliothèque

AVRIL : Honneur à la gastronomie

- Livres à disposition des lecteurs sur la cuisine
- Troc de livres de cuisine en continue : chacun apporte les livres à donner ou à échanger
- Speed cooking le samedi 30 avril de 10H à 12H : 5/10 mn pour partager votre recette en binôme. Vous pouvez apporter votre recette faite pour la faire goûter autour d'un apéro dégustation dès 11H30. La mairie offrira le verre de l'amitié.

MAI : ça pousse au jardin !

- Livres à disposition des lecteurs sur le jardinage, la biodiversité ...
- Troc de livres sur le jardin : j'apporte mes livres, j'en reprends ou pas ...
- Troc de graines et de plans : samedi 7 mai de 9H30 à 12H
- Conférence sur le jardinage : samedi 21 mai de 10H à 12H

Et si vous souhaitez randonner ou même juste balader

Vous trouverez à la bibliothèque les 3 carto guides édités par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien - prix à l'unité 5€

- Côtes du Rhône Gardoises
- Entre Cèze et Ardèche
- Autour du camp de César

Vous trouverez aussi à la mairie et à la bibliothèque 2 flyers réalisés par la cave coopérative de TAVEL LIRAC et ses partenaires. Deux sentiers de randonnées « Entre Sables et Lauzes » et « Le sentier des galets » vous feront découvrir le patrimoine viticole de TAVEL.

Le Printemps des Poètes

Samedi 14 mai 2022 à TAVEL

► « AU FIL DES RUES » un parcours poétique dans le village au départ de la place de la fontaine à 17h00
► SCENE OUVERTE : lecture des poésies sur le thème de l'Ephémère
Ces poèmes seront affichés jusqu'à fin mai à la bibliothèque municipale

Renseignements en mairie au 04.66.50.04.10

Balade Poèmes

le samedi 14 mai,

sur le thème de l'éphémère pour et avec les habitants

RDV place de la Fontaine

MARDI 21 JUIN
19H00 - PLACE DE LA MAIRIE

FETE DE LA MUSIQUE

RENSEIGNEMENTS AU 04.66.50.04.10



Tavel sous les étoiles

Dans le cadre de l'extinction de l'éclairage public, l'équipe municipale organisera une soirée d'observation des étoiles en partenariat avec le Parc du Cosmos cet été. Observation du ciel profond, des anneaux de saturnes... en fonction du jour et de la météo bien évidemment. En effet, l'éclairage public participe à ce que les scientifiques appellent la "pollution lumineuse" et perturbe l'observation du ciel et de l'espace ainsi que les cycles naturels, aussi bien pour la faune que pour la flore. L'extinction de notre éclairage participe à l'amélioration de l'environnement. Cette soirée de sensibilisation paisible sera ouverte à tous, les astronomes amateurs sont les bienvenus avec leurs lunettes ! Bientôt de plus amples informations...